



# Hôtel du Félin d'or

## Contrat de réservation

Nom et Prénom du propriétaire :

Nom du félin 1 :

Nom du félin 2 :

Nom du félin 3 :

Numéro d'identification du félin 1 :

Numéro d'identification du félin 2 :

Numéro d'identification du félin 3 :

### Choisissez votre chambre !

Chambre Confort	Chambre Grand luxe
<input type="checkbox"/> Pour 1 chat : 19€ / Jour	<input type="checkbox"/> Pour 1 chat : 25€ / Jour
<input type="checkbox"/> Pour 2 chats : 32€ / Jour	<input type="checkbox"/> Pour 2 chats : 44€ / Jour
	<input type="checkbox"/> Pour 3 chats : 67€ / Jour

Pirate ★

Western ★

Scandinave

Video games

Colibri

Jungle

Garage

Jardin

Tropicale ★

★ : chambre Grand luxe

Date et Heure d'arrivée :

Date et Heure de départ :

Nombre de jours	X	Prix de la chambre	=	Total du séjour
		€		€

Les réservations des chambres ne seront effectives qu'après réception de votre règlement d'Arrhes à hauteur de 50% du prix total du séjour, au plus tard 5 jours après la réservation. Ce versement vous garantit la réservation de la chambre pour vos dates de séjour. Le solde restant sera à régler le jour de l'arrivée du chat à l'Hôtel. Les règlements pourront s'effectuer

E-mail : [hoteldufelindor@gmail.com](mailto:hoteldufelindor@gmail.com)  
Tél. : 06 74 01 13 00

Adresse : 2 Ruelle Aca, 59570, Taisnières-sur-Hon  
N° Siret : 800 897 944 000 24

en espèces, carte bancaire ou virement bancaire. Pendant les vacances scolaires, la durée minimale de séjour sera de 7 jours consécutifs. En cas d'annulation de réservation, les arrhes ne pourront être restitués, sauf en cas de décès du chat sur attestation vétérinaire.

Pour un accueil plus confortable de votre chat, les entrées et sorties ne se feront que sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10H à 12H et de 17H à 19H. L'Hôtel étant fermé aux propriétaires des pensionnaires le mardi, le dimanche et jours fériés. Une plage horaire de 15 minutes est prévue pour chaque propriétaire lors de l'installation du félin.

Le propriétaire du chat s'engage à respecter les dates et horaires de séjour annoncés. La journée d'arrivée et la journée de départ sont facturées quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ. Toute journée supplémentaire entamée sera due et sera majorée de 50%. Si toutefois aucune chambre ne serait disponible pour cette prolongation, le chat devra être récupéré à la date initialement prévue.

Le chat devra être repris par son propriétaire (celui inscrit sur la fiche de renseignements). Si une autre personne doit venir récupérer le chat à la fin du séjour, celle-ci devra être nommée cette sur cette même fiche. Aucun chat ne quittera l'Hôtel sans ces informations préalablement renseignées, et ce, uniquement sur présentation d'une pièce d'identité.

Tout animal non repris 8 jours après la date de départ initialement prévue, et sans manifestation du propriétaire sera considéré comme abandonné. Le placement dans un refuge de la SPA pourra avoir lieu, et ce, sans recours possible du propriétaire. L'Hôtel sera dans l'obligation de prendre les dispositions nécessaires relatives aux abandons d'animaux (Art. 521-1 du Code pénal).

En cas de départ anticipé du chat, la totalité du séjour réservé sera due, il n'y aura aucun remboursement ou avoir pour une chambre réservée, et donc bloquée à tout autre réservation.

Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, et reste responsable de tout dommage éventuel causé par son chat lors de son séjour à l'Hôtel.



*Afin de faciliter son acclimatation, nous vous conseillons d'apporter des objets lui appartenant (jouets, couvertures, coussins, etc.). Ceux-ci permettront de lui donner des repères dans sa chambre durant son séjour.*

Fait à :	Le :
Signature du propriétaire :	Signature de l'Hôtel :